

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 23 juillet 2020

### Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 1 nouveau cas confirmé

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 1 nouveau cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce jeudi 23 juillet à 15h00, soit un **total de 646 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020. Ce cas est en cours d'investigation.

#### SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 23 juillet 2020

**645 cas ont été investigués** à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 71% sont des cas importés.

##### • Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
<b>Cas importés</b> (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	459	0
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	53	0
<b>Cas autochtones secondaires</b> (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	79	0
<b>Cas autochtones</b> (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	107	0
<b>Nombre total de cas investigués</b>	645	0

##### • Situation sanitaire :

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
<b>Cas hospitalisés hors service de réanimation</b>	22	0
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	18	0
<b>Cas hospitalisés en service de réanimation</b>	4	-1
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	4	-1
<b>Patients guéris (au 20/07/2020)</b>	558	
<b>Décès de personnes atteintes du Covid-19</b>	3	0

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

• **Contact-tracing : près de 4 700 personnes appelées individuellement et suivies**

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de « sujets contacts » ou de « contacts »).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing repose désormais sur **3 niveaux différents et complémentaires**, assurés par :

- **le médecin traitant au premier niveau** : identification de l'entourage familial le plus proche,
- **l'Assurance maladie au second niveau** : identification milieu professionnel, amical ...
- **l'ARS au troisième niveau** : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

**RECOMMANDATIONS A SUIVRE**

Continuons d'appliquer les gestes barrières



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

Protégeons-nous, portons tous des masques



**ATTENTION :** Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

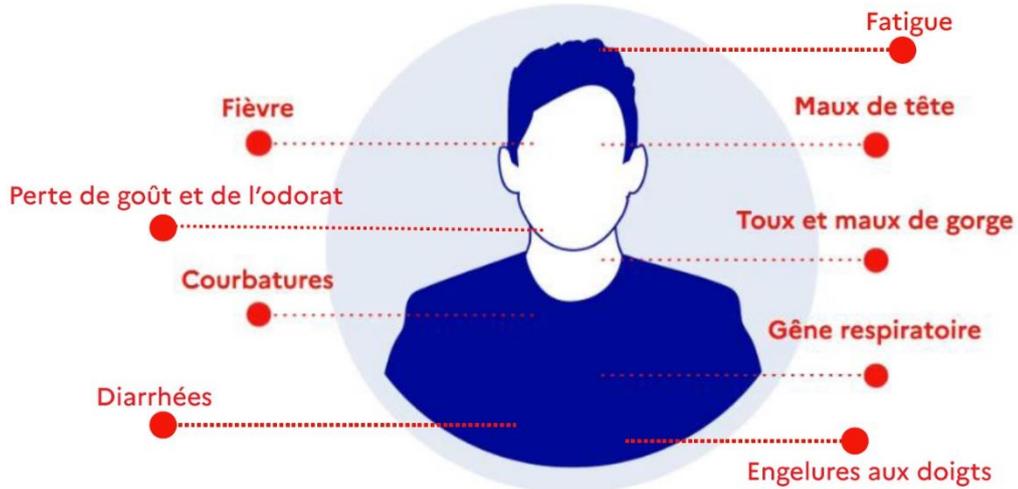
Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.



## SYMPTÔMES

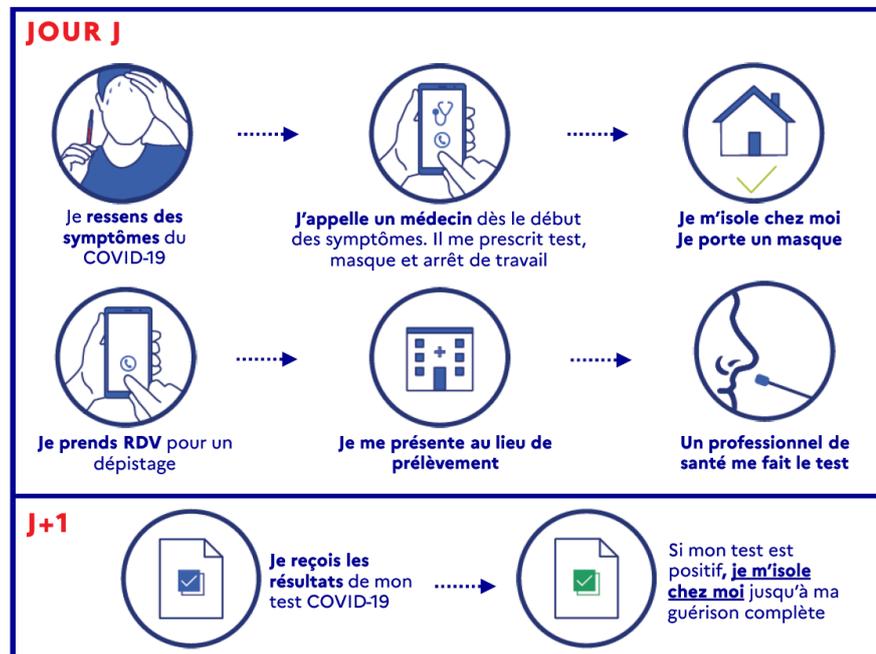


Durée d'incubation :  
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours



## SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test  
**48H**  
après les 1ers symptômes



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974